

EN SAVOIR PLUS...



www.upmontelimar.fr



CONFÉRENCE

Vendredi 18 mars 2022
à 18 h 30

Maison des Services Publics
Salle 404-406 Nord

Tarif :

8 € adhérent,
4 € adhérent -25 ans, demandeur
d'emploi et minima sociaux,
12 € non-adhérent

ET SI ON VOTAIT AUTREMENT ? ⁴¹¹

par Antoinette BAUJARD

PRÉSENTATION

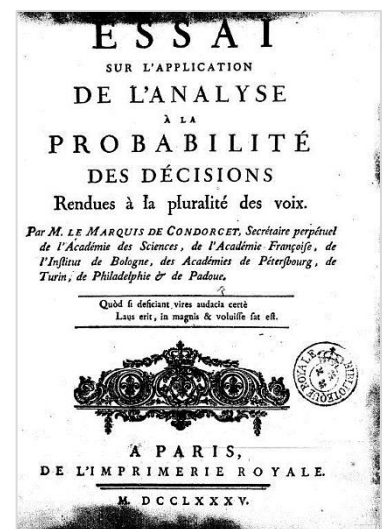
Même si elles ne résument pas la vie démocratique, les élections de représentants à tous les niveaux constituent un moment majeur, régulier, dans l'expression des préférences et des choix des citoyens.

Le paradoxe de Condorcet : il est possible, lors d'un vote où l'on demande aux votants de classer trois propositions (A, B et C) par ordre de préférence, qu'une majorité de votants préfère A à B, qu'une autre préfère B à C et qu'une autre préfère C à A.

En 1785, le philosophe et mathématicien Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, démontre, s'il y a plus de 2 options, qu'à partir des préférences de chacun on peut arriver à une situation collective paradoxale rendant toute décision impossible.

Les scrutins d'aujourd'hui sont organisés selon des méthodes contournant cette difficulté pour obtenir un résultat, en particulier notre fameux scrutin uninominal à deux tours : mais traduit-il bien la volonté collective ?

Condorcet proposait de comparer les candidats ou options deux à deux et de désigner comme vainqueur celui qui battrait tour à tour les autres en duel ... mais qui pourrait ne pas exister.





Ainsi, selon des expérimentations conduites parallèlement aux élections, François Bayrou aurait été le vainqueur de Condorcet en 2007 et 2012, et Emmanuel Macron a été « en même temps » le vainqueur de Condorcet en 2017.

Tout récemment, la Primaire Populaire a utilisé la méthode du « jugement majoritaire » des chercheurs du CNRS Balinski et Laraki, basée sur des notes chiffrées ou qualitatives données aux candidats. Ces méthodes alternatives présentent l'avantage de supprimer « le vote utile ».

Clairement, le mode de scrutin influe sur le résultat du vote. Tout comme d'autres paramètres, en particulier la carte électorale et les conditions requises pour être candidat.

Ce problème se rencontre également dans d'autres domaines, par exemple dans la gestion des fonds d'investissement socialement responsables qui doivent sélectionner des entreprises en fonction de 3 critères (social, environnemental, gouvernance).

Si aucun mode de scrutin n'est parfait, quel impact chacun peut-il avoir sur le résultat ? Comment ouvrir aux électeurs plus de possibilités d'expression ? Comment améliorer notre démocratie tant dans les votes de délégation que par des assemblées participatives sans tomber dans le consensus « a minima » ?



CONFÉRENCIÈRE

Antoinette BAUJARD est :

- Professeur de Sciences Économiques à l'Université Jean Monnet de Saint Etienne
- Membre du GATE (Groupe d'analyse et de Théorie Économique) de Lyon-Saint Etienne, laboratoire du CNRS



Spécialiste d'histoire et de philosophie de l'économie du bien-être, elle explore comment sont traitées les questions éthiques en économie. Ses recherches visent à contribuer à un savoir pragmatique sur les propriétés normatives des instruments de décision publique, dont l'évaluation des politiques publiques, les processus délibératifs et les règles de vote.

Elle coordonne notamment l'opération *Voter Autrement*, qui expérimente des modes de scrutin alternatifs lors des élections présidentielles françaises de 2007, 2012, 2017 et 2022.